

Aux parents d'élèves inscrits en danse

Chers parents,

L'association des Parents d'Elèves participe régulièrement, et sous différentes formes, aux actions du conservatoire.

Les spectacles et projets des classes de danse sont des événements importants qu'elle soutient, notamment en ce qui concerne la tenue vestimentaire des élèves. Les costumes relevant des spectacles sont principalement financés par la Ville, qui en reste propriétaire mais une participation forfaitaire est demandée à chaque famille en complément, selon un tarif établi sur proposition du conseil pédagogique Danse du conservatoire. N'hésitez pas à vous rapprocher du professeur de votre enfant si vous aviez des questions à ce sujet.

Pour les spectacles 2019/2020 et en fonction du cycle auquel appartient votre enfant, la participation demandée aux familles par enfant, quel que soit le nombre de disciplines pratiquées, sera la suivante :

- 20 € pour les classes Éveil et Initiation
- 30 € pour les cycles 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4
- 40 € pour les cycles 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4
- 50 € pour le cycle 3

Nous vous remercions de remettre le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement, **exclusivement par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'APEC au secrétariat lors du dépôt du dossier.**

Tout paiement en espèces sera refusé. L'APEC reste à votre disposition pour tout renseignement.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration et votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Nicolas RICHARD
Directeur

✂ -----

Coupon à remettre au secrétariat ou aux professeurs de danse

Participation aux projets ou costumes des spectacles de danse 2019/2020 du conservatoire municipal de musique et de danse de Saintes

L'élève : NOM, Prénom :

Niveau : Éveil ou Initiation Cycle 1 Cycle 2 Cycle 3

Somme forfaitaire versée : 20 € 30 € 40 € 50 €

Chèque n° : Banque :

A adresser à l'ordre de l'APEC (Association des Parents d'Élèves du Conservatoire)